



**PRÉFET
DE L'YONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LETTRE DE LA RELANCE

DANS L'YONNE

**ENSEMBLE, SOUTENONS L'ÉCONOMIE
DANS L'YONNE**



Henri Prévost – Préfet de l'Yonne

La deuxième conférence départementale du plan de relance : créer des synergies en faveur de la relance

Dans le cadre du déploiement du plan « France Relance » présenté par le Gouvernement le 3 septembre 2020, j'ai tenu la deuxième Conférence départementale du plan de relance.

Dans l'esprit du plan, les nombreux dispositifs, qui totalisent un montant de 100Mds€, doivent être déclinés à l'échelle des territoires : collectivités locales, entreprises, particuliers sont accompagnés par mes services et leurs partenaires dans le département pour obtenir l'aide dont ils ont besoin afin de traverser cette crise sans précédent.

Cette deuxième Conférence a réuni les services de l'État, les grands élus, les présidents d'EPCI ainsi que les chambres consulaires pour présenter les dispositifs du plan nouvellement accessibles, mettre en lumière les projets d'ores et déjà portés et faire émerger de nouvelles pistes d'action.

Dans l'immédiat, il s'agit de répondre à l'urgence économique dans le contexte du reconfinement ; à moyen et plus long terme, le plan de relance va permettre d'accélérer les transitions écologique et numérique et de renforcer l'attractivité du territoire.

Les services de l'État dans le département vont rester mobilisés et continueront, au long de la crise, d'être au côté de tous les acteurs économiques et sociaux.

Les Actualités

Dynamiser la commande publique dans le domaine du BTP

Le plan de relance vise à la fois, à contrer les dommages économiques et sociaux de la crise sanitaire, notamment en soutenant les entreprises, et à poursuivre les actions vers une économie plus écologique, compétitive et solidaire.

Le Gouvernement va ainsi soutenir de manière importante les investissements structurants des collectivités portant sur la santé, la transition écologique, notamment la rénovation thermique de bâtiments publics, et la rénovation du patrimoine. Il est essentiel que les collectivités soient en capacité de déposer au plus tôt des dossiers de projets matures et robustes, auprès des financeurs, ou selon les cas, de candidater à un appel à projets ou à un appel à manifestation d'intérêt.

À cet effet, un [*guide de la territorialisation de la relance*](#), établi par la Fédération nationale du BTP à destination des collectivités, décline les mécanismes de soutien et d'accompagnement de France Relance et de ses partenaires.

Digitalisation : une plateforme pour accompagner les petits commerces

Développée par le Gouvernement, la plateforme clique-mon-commerce.gouv.fr, s'adresse aux commerçants, artisans et professionnels de l'hôtellerie et de la restauration qui souhaitent se numériser et développer rapidement une activité en ligne.

Cette initiative vise à soutenir l'activité et la digitalisation et propose des solutions numériques gratuites à destination des commerces de proximité, fortement impactés par les mesures d'urgence sanitaire.



Ces solutions numériques permettent :

- La création d'un site marchand
- Le référencement sur une place de marché en ligne
- Le développement d'une solution de logistique/livraison
- La mise en place d'une solution de paiement à distance ou numérique

En arrivant sur la page d'accueil, vous êtes invités à renseigner votre activité, votre besoin de numérisation ainsi que votre région. Une liste de solutions et d'offres vous est alors proposée.

Ets Boudin : entreprise lauréate du fonds de modernisation automobile

Le Préfet de l'Yonne, s'est rendu sur le site de production de l'entreprise SAS BOUDIN à Maillot. Spécialisée dans la modification, la mise au point, la réparation et la maintenance des moules d'injection plastique et des moules de thermoformage, la PME icaunaise a été retenue dans le cadre du programme France Relance et a reçu 1,23 million d'euros.

Son projet est la création d'un nouveau bâtiment avec la mise en place de moyens de manutention jusqu'à 25 tonnes et l'acquisition de machines et matériels pour la prise en charge des outillages jusqu'à 50 t et la transition vers l'industrie 4.0.

Au total, l'État a mis en place une dotation de 200 millions d'euros en 2020, et de 600 millions d'euros sur trois ans, pour le soutien aux investissements de modernisation de la filière automobile. Ce fonds vise à aider les entreprises à gagner en compétitivité, par une accélération des investissements d'automatisation et de numérisation des procédés industriels.

